



# MUNICIPALITÉ SAINT-THÉODORE-D'ACTON

1661, Principale, Saint-Théodore-d'Acton, Québec, J0H 1Z0  
Téléphone : 450-546-2634 -- Télécopieur : 450-546-2526

PORTAL OFFICIEL  
SAINT-THÉODORE-D'ACTON

[www.st-theodore.com](http://www.st-theodore.com)



[saintheodore.dacton](https://www.facebook.com/saintheodore.dacton)

PROVINCE DE QUÉBEC - MRC D'ACTON

## AVIS PUBLIC

### Entrée en vigueur d'un règlement

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marc Lévesque, Directeur général et secrétaire-trésorier, qu'à une séance ordinaire tenue le 14 mai 2018, le Conseil de la Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton a adopté le « Règlement numéro 617-2018 décrétant les règles de contrôles et des suivis budgétaires et une délégation de compétences du conseil de la municipalité de Saint-Théodore-d'Acton ».

L'objet du règlement numéro 617-2018 est de déterminer les principes du contrôle et du suivi budgétaire, la délégation de pouvoirs de dépenses, les paiements reliés à certaines dépenses et les modalités générales du contrôle et du suivi budgétaires.

Ce règlement est disponible au bureau municipal et toute personne peut en prendre connaissance, du lundi au jeudi, de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h30.

Cet avis tient lieu d'avis de promulgation.

Donné à Saint-Théodore-d'Acton, ce 15 mai 2018.

---

Marc Lévesque  
Directeur général & secrétaire-trésorier  
Municipalité de Saint-Théodore-d'Acton